

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 23 Mai 2018 A Notre Dame de l'Abbaye de Carcassonne.

Membres présents : Mmes Sabine Balancie, Karine Laffont, Pogam Jennifer, M. Christophe Cano, Sébastien Delalande, Jean-Jacques Laffont, Mathieu Rodriguez, Joël Masson, Eric Pouppeville, Audric Rey, Aymeric Rey et Lucas Sautron.

Membres excusés : Mme Noëlla Bordères, Mrs Régis Greget, Gérard Nurit

Ordre du jour :

- Lecture du dernier compte rendu
- Proposition d'une commission « fair play » et rendez-vous avec l'adjoint aux sports de Limoux et la maire d'Alet les Bains (Joël Masson)
- Secrétariat général (Karine)
- Bilan financier (Sabine)
- Commission des officiels (Eric)
- Commission sportive : Organisation de stage, dates, sélection des nageurs, encadrement lieu à réserver. (Sébastien, Christophe)
- Organisations des compétitions départementales (Championnats de l'Aude - Limoux et Alet) - Sébastien
- Questions diverses

Lecture du dernier procès-verbal du 21 mars 2018 par Jennifer Pogam qui est voté à l'unanimité.

Proposition d'une commission « fair play » par le président

Le président Joël Masson propose de créer une commission départementale « fair play ». Elle aura pour mission de déterminer et de valoriser les compétiteurs qui agissent dans le respect des autres, des juges et du règlement Elle sera présidée par les jeunes administrateurs sous l'égide des confirmés. Le comité en accepte le principe

Joël Masson va demander deux rendez-vous à M. l'adjoint aux sports de Limoux et à Mme la Maire d'Alet, pour coordonner les besoins et les attentes du comité pour les deux compétitions des championnats départementaux.

Secrétariat général

Le problème de licencier tous les adhérents est de nouveau d'actualité. Les clubs ont reçu la lettre récapitulative sur le prix des licences, qui va être proposé

lors de l'AG de la fédération du 1 au 3 Juin 2018. Le président Joël Masson remarque que le comité départemental n'a pas reçu d'invitation dans des délais corrects et ne s'y rendra.

Mr Pouppeville souligne que dans l'avenir les clubs seront obligés de licencier tous leurs adhérents. Mme Laffont rajoute que la fédération ne peut pas obliger les clubs à le faire, et Mr Pouppeville poursuit en nous indiquant que la fédé pourrait trouver un moyen de savoir le nombre exact d'adhérents et de licenciés en interrogeant les collectivités locales, territoriales et en recoupant les chiffres pour enfin obtenir l'adéquation 1 adhérent = 1 licence soit réellement appliquée.

Joël Masson reprend la parole pour souligner que pour atteindre ces objectifs fédéraux bien louables et informer les présidents des clubs des activités de notre comité, il souhaiterait qu'une réunion départementale soit programmée afin de se mettre à leur écoute et de présenter nos objectifs connus certes à travers notre plan de développement. Il souligne que certains présidents de clubs l'ont sollicité pour des formations juridiques.

Le président propose que le comité organise cette réunion le matin et qu'un repas soit offert aux participants à déjeuner. Cette action devra être bien préparée.

Rapport financier

Mme Balancie prend la parole pour faire le point sur la partie financière. 1407 € de tee-shirt pour les officiels qui ont été remboursés à Mme Bordères, 800 € de récompenses pour les championnats départementaux, 4600 € pour les stages (prévisionnel 7500 €). Les dossiers de demande de subvention ont été déposés auprès du conseil départemental et de la Ddcsp de l'Aude.

Les apéritifs des championnats départementaux seront pris en charge par le comité.

Mr Rodriguez est obligé de s'absenter à 22H40.

Commission des Officiels

En l'absence de Mme Bordères, Mr Pouppeville prend la parole. M. Aymeric Rey pose une question disciplinaire concernant les pouvoirs du juge arbitre sur la possibilité d'exclusion d'un officiel pour non respect des consignes. M. Pouppeville répond : « ..., le juge arbitre possède, par les règlements, toute l'autorité nécessaire au bon fonctionnement d'une compétition y compris en termes d'avertissements, d'exclusion d'officiels qui ne suivraient pas les consignes édictées par le juge arbitre ». Donc acte !

Commission sportive

Mr Delalande prend la parole pour nous dire qu'une réunion commission sportive a été organisée le 16 Mai. Etaient présents, Trèbes, Narbonne, Narbonne ONM, Carcassonne, pour discuter de la sélection des Avenirs, des Jeunes et des Juniors/Séniors. Ces sélections sont mises en place pour promouvoir le dynamisme sportif avec le regroupement des clubs 1 à 2 fois dans la saison. Cela tend à faire 2 jours de stage et en suivant une compétition (Comme le meeting de Tarbes ou Alex Jany) Vu le nombre de week-ends libres qu'il reste jusqu'à la fin de la saison il

est décidé de faire un rassemblement uniquement que sur les jeunes, avec 16 nageurs (2 minibus).

Il est proposé de les amener au Mare Nostrum de Canet en Roussillon le 10 Juin avec la nuit de samedi à dimanche dans un camping près de Saint Cyprien.

M. Delalande se propose de faire établir un devis très rapide, et de trouver l'encadrement (Au moins 2 accompagnateurs). Mr Pouppeville s'occupe de demander des invitations.

Organisation compétitions départementales

L'organisation des championnats de l'Aude ceux de Limoux pour les avenir. Les récompenses ont été commandées par M Cano.

Pour les championnats de l'Aude à Alet, nous recensons tout ce que le Comité doit fournir. Les récompenses sont commandées, les coupes sont offertes par le conseil départemental de l'Aude.

Les invitations seront adressées par le président aux autorités locales et départementales, ainsi qu'à Mme Gastou.

Ne pas oublier d'amener une ligne d'eau supplémentaires (Six couloirs), la ligne de faux départ, des drapeaux de virages, ordinateurs, imprimante, podium, sono, et il faut un speaker M. Delalande se propose.

Le comité doit aussi prévoir l'organisation du petit déjeuner pour les Officiels

L'apéritif aux Officiels est offert par la mairie d'Alet ainsi que son organisation matérielle.

Questions diverses

Le repas de Noël 2017 qui n'a pu être organisé le sera en juin 2018.

La séance est levée à minuit avec la traditionnelle collation.

Karine Laffont



Joël Masson

